

Dijon le **19 FEV. 2014**
Ref. FTB/CB

OBJET : Vos différents courriers suite aux avis d'appel à la concurrence de la Région Bourgogne pour la mise en sécurité et incendie

Cher Monsieur,

Vos différents courriers par lesquels vous attirez l'attention de la Région de Bourgogne sur l'irrégularité d'exiger une certification APSAD dans le cadre des travaux, de mise en sécurité électrique et incendie engagés par la Région, ont retenu toute mon attention.

En réponse, je vous informe que j'ai donné des instructions pour qu'une mention « *ou strictement équivalente* » soit apposée à chaque demande de certification APSAD.

Souhaitant avoir répondu à vos attentes,

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil régional,

Pour le Président du Conseil Régional
Le Directeur Général Adjoint

Richard BOZON

Monsieur Roberto MONTSERRAT
Président de l'Association des Distributeurs
de Matériel et Services – A.D.M.I.S. SERVICES
Domaine de la Métairie Dubraud
33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Copie : Monsieur le directeur de la DDPP21, Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes